## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANTEYER SÉANCE DU 04 NOVEMBRE 2022

	Nombre de membres afférents au CM:11
1	Nombre de membres en
	exercice 08
ı	Nombre de membres
	présents 07
ı	Nombre de membres qui
	ont pris part à la délib 08
	Date de la convocation
ı	27/10/2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatre novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert PAUCHON, Maire.

**Présents**: PAUCHON Robert – ALLEMAND Georges – ARNAUD Amandine – IMBERT Joëlle – PONS Michel – BUMAT Vincent – LE MAGADURE Antoine.

Absente excusée représentée: TESSA Dorine (représentée par ALLEMAND Georges).

Madame ARNAUD Amandine a été élue secrétaire

Objet : Mission de conducteur d'opération pour la rénovation énergétique de deux bâtiments communaux (projet MEANE)

## La présente délibération remplace la délibération du 16 septembre 2022 n°42/2022.

Le conseil municipal:

- Vu la délibération en date du 10 septembre 2021 pour recourir à un conducteur d'opération;
- Vu l'acte d'engagement signé avec Mr CHAUVIN Jérôme, assistant à maître d'ouvrage, le 24/10/2021 pour la mission de conducteur d'opération pour la rénovation énergétique de deux bâtiments communaux (projet Méane);
- Considérant que Mr CHAUVIN Jérôme a cessé son activité au 31/08/2022;

Décide de confier la mission partielle de conducteur d'opération pour la rénovation énergétique de deux bâtiments communaux (projet Méane) à Mr COSENTINO Olivier, assistant à maître d'ouvrage.

Marché initial avec Mr CHAUVIN18 400.00 € H.T.Honoraires acquittées à Mr CHAUVIN7 187.50 € H.T.Marché partiel avec Mr COSENTINO11 212.50 € H.T.

Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint Monsieur Georges ALLEMAND à signer l'acte d'engagement avec Mr COSENTINO Olivier pour un montant de 11 212.50 € H.T.

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

A voté contre : 0 Abstention : 0 Ont voté pour : 8

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 005-210500757-20221104-DELIB482022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2022

Copie certifiée conforme.

Pour le Maire empêché,
l'Adjointe, ARNAUD Amandine